

Communiqué de presse, 22 juin 2022

## **Le stockage de l'énergie est essentiel pour un approvisionnement renouvelable, stable et économique – les responsables politiques sont appelés à agir**

**L'importance du stockage de l'énergie pour un approvisionnement énergétique renouvelable, stable et économique n'est plus à démontrer. Les réglementations actuelles empêchent toutefois une exploitation rentable des solutions de stockage de grande envergure ou décentralisées. L'examen de la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables est essentiel pour remédier aux discriminations existantes et améliorer les conditions-cadres pour le stockage de l'énergie.**

L'approvisionnement en électricité dépendra de plus en plus de la flexibilité de la production et de la demande, et donc de diverses solutions de stockage. En même temps, les accumulateurs de chaleur saisonniers gagnent en importance dans la perspective de la décarbonation du secteur du chauffage et peuvent apporter une contribution notable à la sécurité d'approvisionnement. Pour que le potentiel considérable du stockage de l'énergie puisse être exploité, il faut toutefois une réglementation des différentes solutions de stockage, commune à tous les réseaux et indépendante de tout parti pris technologique.

### **Exemption de redevance de réseau**

Dans ce contexte, il faudrait impérativement profiter des délibérations sur la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables pour exempter de redevance de réseau tous les accumulateurs électriques qui ne sont pas directement raccordés à un consommateur final et qui réinjectent donc l'énergie stockée dans le réseau électrique. Cela assurerait une égalité de traitement entre les dispositifs de stockage pur reliés au réseau et les centrales de pompage-turbinage, qui sont déjà exemptées de redevances de réseau et doivent uniquement en payer pour la consommation nette. Une exception explicite pour les seules installations de pompage-turbinage, telle qu'elle est actuellement encore ancrée dans la loi, constitue une discrimination inappropriée.

En même temps, outre les dispositifs de stockage d'électricité, il faudrait également inclure les systèmes de stockage tous secteurs confondus qui contribuent à l'optimisation du système global. C'est le cas de la transformation de l'électricité renouvelable excédentaire en chaleur ou en gaz de synthèse. Des progrès considérables ont notamment été réalisés dans le domaine du stockage de la chaleur. En effet, les accumulateurs de chaleur saisonniers limitent non seulement la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, mais peuvent aussi considérablement réduire les besoins d'électricité en hiver jusqu'à un chiffre impressionnant de 4 TWh et, par conséquent, minorer les risques de pénurie. C'est ce qu'a démontré le Forum Stockage d'Énergie Suisse (FSES) dans une [prise de position](#) publiée en mai 2022.

À moyen et long terme, il serait souhaitable de viser une tarification commune à tous les réseaux et indépendante de tout parti pris technologique, avec laquelle les coûts d'utilisation des réseaux en amont seraient « répercutés » même en cas de conversion dans un autre vecteur d'énergie.

### **Feuille de route pour le stockage de l'énergie 2.0**

À l'occasion des débats actuels sur la loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables – la commission de l'énergie du Conseil des États poursuivra l'examen de la question fin juin 2022 – le FSES a approfondi sa « Feuille de route pour le stockage de l'énergie »,

initialement publiée en 2019. La « Feuille de route pour le stockage de l'énergie 2.0 » montre de manière concise comment les conditions-cadres pourraient être adaptées pour permettre aux solutions de stockage d'énergie de déployer leur potentiel considérable.

Vers la « Feuille de route pour le stockage de l'énergie 2.0 »

## **Contact**

### **Simon Dalhäuser**

Responsable de la communication de  
l'aeesuisse  
Simon.dalhaeuser@aeesuisse.ch  
079 772 06 56

---

## **À propos du Forum Stockage d'énergie Suisse**

Le Forum Stockage d'énergie Suisse a été créé en 2014 à l'initiative de l'aeesuisse. Le Forum et ses partenaires du secteur économique et scientifique soutiennent la mise en œuvre des objectifs de politique climatique de la Suisse et de la Stratégie énergétique 2050, c'est-à-dire un système énergétique global rentable, neutre en carbone et renouvelable. Le Forum fait office de think tank et de plate-forme de dialogue pour l'économie, la science et la politique. Il a pour mission de mettre à disposition des connaissances approfondies sur les diverses possibilités de stockage et de mise en œuvre, sur l'utilisation des accumulateurs d'énergie dans l'intérêt du système et du climat, ainsi que sur les conditions-cadres et les modèles d'activité permettant ce type de mise en œuvre. Le Forum Stockage d'énergie Suisse ne conçoit pas le stockage comme une fin en soi. Il est organisé de façon intersectorielle – chaleur, électricité, mobilité – et indépendante de toute technologie, et échange ouvertement avec d'autres organisations.

**[stockage.aeesuisse.ch](http://stockage.aeesuisse.ch)**